



**HAL**  
open science

## De la coopération à l'ethnologie : témoignage ouvertement subjectif

Paul Pandolfi

► **To cite this version:**

Paul Pandolfi. De la coopération à l'ethnologie : témoignage ouvertement subjectif. J-R. Henry et J-C. Vatin (eds). Le temps de la coopération au Maghreb., 2012, 9782811107888. halshs-03199666

**HAL Id: halshs-03199666**

**<https://shs.hal.science/halshs-03199666>**

Submitted on 20 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## De la coopération à l'ethnologie : témoignage ouvertement subjectif

Paul Pandolfi

► **To cite this version:**

Paul Pandolfi. De la coopération à l'ethnologie : témoignage ouvertement subjectif. J-R. Henry et J-C. Vatin (eds). Le temps de la coopération au Maghreb., 2012, 9782811107888. halshs-03199666

**HAL Id: halshs-03199666**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03199666>**

Submitted on 20 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Article publié dans le livre « Le temps de la coopération au Maghreb », Jean-Robert Henry & Jean-Claude Vatin (eds), Paris, Karthala, 2012.**

Paul Pandolfi

**De la coopération à l'ethnologie : témoignage ouvertement subjectif.**

Lorsque j'ai été invité à participer au colloque « Le temps de la coopération au Maghreb » en octobre 2009, ma réponse a été plus que réservée. Pour plusieurs raisons, il me semblait que mon expérience de coopérant en Algérie me plaçait dans une situation un peu périphérique par rapport à la problématique du colloque et au vécu de la plupart des intervenants. C'est cette (éventuelle) inadéquation que j'ai tenu à évoquer au début de mon intervention. Celle-ci ne se veut pas un exposé précis et documenté sur la situation de l'anthropologie au Maghreb <sup>1</sup> durant la période de la coopération mais bien davantage, à partir de mon passé de coopérant, un témoignage ouvertement subjectif sur mon expérience algérienne.

Sous divers statuts, j'ai été coopérant en Algérie durant neuf ans. Professeur de lettres et histoire-géographie en collège d'enseignement technique (CET devenu depuis Lycée Professionnel), je suis parti en Algérie comme VSNA (volontaire du service national actif) pour deux années scolaires avant de devenir « coopérant civil ». Durant trois ans, de 1977 à 1979, j'ai été en poste au lycée d'El-Milia (Wilaya de Jijel) dans l'Est algérien puis, durant trois autres années (1980-1983), au lycée de Tolga (Wilaya de Biskra). Enfin, après une interruption de deux ans, je suis revenu en Algérie pour assurer un service d'enseignement à l'ITE (Institut de Technologie de l'Education) de Tamanrasset de 1985 à 1988.

**\* El-Milia / Tolga / La Réunion (1977-1985)**

Je fais donc partie de la dernière génération des coopérants, ceux qui se trouvaient en Algérie durant les décennies 1970-1980. On est alors bien loin de

---

<sup>1</sup> : Sur la situation de l'anthropologie en Algérie on pourra notamment se reporter à Mammeri 1989 et Moussaoui 2005. Voir aussi Bellil 1985. Pour un parallèle avec la Tunisie, on pourra lire Semi 2001. Enfin, concernant l'accueil réservé, en France et au Maghreb, au paradigme segmentaire et aux travaux de Gellner, on pourra se reporter à Favret-Saada 2005 et à Pouillon 2005.

l'enthousiasme militant qui a marqué la période ayant suivi l'indépendance <sup>2</sup>. Il n'est alors plus question ni de participer ni même d'accompagner la construction d'une société nouvelle. Ce propos doit cependant être nuancé. Un grand nombre des coopérants qui arrivent en Algérie à la même période ont vécu Mai 68 ou du moins la période d'effervescence militante qui durant quelques années a marqué les universités françaises. Si l'Algérie que l'on découvre alors n'a plus grand chose à voir avec celle des années qui ont immédiatement suivi l'indépendance de 1962, il n'en reste pas moins qu'elle conserve encore alors -à tort ou à raison- une aura révolutionnaire qui la distingue de la plupart des autres Etats où se retrouvent des communautés de coopérants (Maroc, Tunisie, pays d'Afrique Occidentale...)

Autre point important : ma période de coopération en Algérie s'est déroulée non pas dans des villes et des milieux universitaires comme Alger, Oran ou Constantine mais dans de petites bourgades : El Milia daïra de la wilaya de Jijel (1977-1980) puis Tolga (1980-1983), palmeraie des environs de Biskra et enfin Tamanrasset (1985-1988). Ma première affectation à El-Milia ne relevait pas d'un choix puisqu'elle s'est faite dans le cadre du « service national ». Mais, par la suite, alors que la possibilité m'était offerte de rejoindre des villes plus importantes, c'est volontairement que j'ai opté pour une troisième année à El Milia puis pour une nomination à Tolga. Ce qui, au départ, lors de ma première nomination en tant que VSNA en 1977, fut un choix contraint se transforma par la suite en une décision murement réfléchie : celle d'exercer hors des grandes villes, de se retrouver dans le « bled ». C'était pour moi une volonté assumée de se démarquer des « coopérants urbains » et du style de vie qui était (ou que je croyais être) le leur. Il me paraissait qu'en optant pour ces petites bourgades (El-Milia puis Tolga), j'avais ainsi la possibilité de découvrir le « pays réel », pays que j'avais alors tendance -non sans naïveté de ma part- à opposer au monde présumé « factice » qui était celui des coopérants « urbains » .

La vie quotidienne dans ces bourgades algériennes était loin d'être chose aisée. Dans nos logements d'El Milia, l'eau courante nous arrivait que par intermittence et à des horaires toujours imprévisibles. Premier achat de tout coopérant : des jerrycans pour stocker cette denrée rare qui pourtant, sous forme de pluies abondantes, transformait fréquemment en borborygme les alentours de

---

<sup>2</sup> : Et encore plus de l'expérience des dits « pieds rouges » narrée par C. Simon (2009). Sur la période qui a immédiatement suivie l'indépendance, voir aussi les remarques de J. Favret-Saada (2005)

notre immeuble ... A cet inconvénient majeur venaient s'ajouter les très fréquentes pénuries qui touchaient même les denrées de première nécessité (lait, beurre, gaz...). Seule solution bien souvent : s'en aller à Jijel, Constantine ou Annaba pour faire des courses plus conséquentes. Dans cette situation nous étions, nous coopérants français, des « privilégiés ». Tant à El-Milia qu'à Tolga se trouvaient aussi des coopérants originaires du Moyen-Orient : syriens, jordaniens, palestiniens et surtout égyptiens. Nos lieux de travail étaient communs (collèges, lycées et hôpitaux), nous habitions souvent le même quartier voire le même immeuble. Mais, au final, très peu de liens s'instauraient vraiment entre ces deux groupes de coopérants. Le style de vie des uns et des autres différait de manière profonde <sup>3</sup>. Mais surtout, la perception qu'avaient les algériens de ces coopérants moyen-orientaux était fondamentalement différente. Autant les coopérants français bénéficiaient (globalement) d'un préjugé favorable autant les autres étaient en butte sinon à l'hostilité du moins à un certain mépris. Lors des pénuries précédemment évoquées, bien souvent, on nous réservait à nous français tel ou tel produit. C'était rarement le cas pour les coopérants du Moyen-Orient. Dès lors, il n'était pas évident de revenir le soir venu à notre immeuble avec, dans le coffre de nos 4L les bouteilles de gaz tant convoitées ... Cette situation de pénurie était d'autant plus sensible que partis en couple en Algérie, nous fumes accompagnés à compter de la rentrée 1978 d'un premier enfant puis d'un second en 1981. Lors de nos rentrées annuelles après les vacances d'été, notre véhicule se transformait alors en moyen de transport pour couches, petits pots, boîtes de lait, jouets ... Mais le fait de vivre en famille allait aussi rapidement se révéler une aubaine quant aux contacts que nous pouvions avoir sur nos lieux de résidence ou lors de nos voyages.

Ces pénuries matérielles n'étaient finalement que peu de choses comparées au vide culturel de ces lieux. Aucune salle de cinéma tant à El Milia qu'à Tolga par exemple. Pour seule presse, le quotidien « El Moujahid » et le numéro hebdomadaire d' « Algérie-Actualités » que voulait bien nous réserver le marchand de journaux d'El Milia. A Tolga, la situation s'améliora un peu puisque de manière plus ou moins régulière et avec quelques retards, on pouvait avoir accès à des quotidiens français (« Le Monde » notamment) voire à des hebdomadaires comme « Le Nouvel Observateur ».

---

<sup>3</sup> : Les coopérants originaires du Moyen-Orient étaient des « contrats locaux » et, à ce titre, leurs salaires étaient bien moindres que les nôtres. De même, nous avions quasiment tous une voiture qui nous permettait de nous déplacer, ce qui n'était pas le cas de la plupart d'entre eux.

A tout ceci venait s'ajouter l'absence quasi complète d'un véritable contact intellectuel avec nos collègues algériens. Certes des relations d'amitié –parfois désintéressées parfois intéressées<sup>4</sup>– existaient avec certains d'entre eux. Nos appartements étaient des lieux où l'on pouvait se rencontrer, manger, boire, jouer aux cartes... Mais nos discussions n'allaient jamais très loin, tournaient vite court malgré notre désir de mieux connaître et le passé et le présent de la société algérienne. Nombre de nos interlocuteurs appartenaient –de près ou de loin- au FLN, d'autres, peut-être par crainte, préféraient s'en tenir à des généralités bien pensantes. De notre côté, nous n'osions que très rarement et avec moult précautions oratoires affirmer et notre pensée et nos questions. Une autocensure réciproque se mettait ainsi en place. Aussi très rares étaient les véritables échanges que nous pouvions avoir avec nos pairs<sup>5</sup>.

Alors comment satisfaire ce désir de savoir ? Une première solution était de se constituer ce que l'on pourrait appeler la « bibliothèque type du coopérant de base ». Le but du jeu était simple : lors de déplacements dans les villes proches de nos lieux de résidence, le passage par les librairies était une étape obligée. Là, malgré la maigreur des rayons, on pouvait trouver (avec un peu de chance) quelques ouvrages traitant de la société algérienne. On y acquérait notamment les romans de cette littérature algérienne d'expression française que la plupart d'entre nous connaissions mal avant notre arrivée sur le sol algérien. Mouloud Feraoun et Mohamed Dib nous servaient d'ailleurs très souvent de support pédagogique dans nos cours. Figuraient aussi dans cette liste : Mouloud Mammeri, Rachid Boudjedra, Kateb Yacine, Nabile Fares ... Mais, outre cette littérature romanesque, ce sont aussi des ouvrages de sciences humaines et sociales (au sens large du terme) que nous allions acquérir lors de nos sorties en villes. Quelques ouvrages édités par la SNED mais aussi des livres publiés aux éditions Maspero (M'Rabet, Laroui, Y. Turin ...), des ouvrages de Berque, Rodinson, Ageron ... constituaient le fonds commun<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> : Cela était particulièrement vrai à l'approche de nos retours en France lors des vacances d'été. La liste (parfois ubuesque) de ce que nous étions invités à ramener s'allongeait alors très vite.

<sup>5</sup> : A cet égard, nos ballades en Kabylie nous permettaient souvent d'entamer des dialogues que nous ne pouvions avoir ailleurs.

<sup>6</sup> : S'ajoutaient à cette liste des livres ramenés de France. Parmi eux, ceux d'Yves Courrière qui nous étaient fréquemment demandés par nos amis algériens...

Malgré tout, un sentiment d'insatisfaction demeurait. Cette littérature souvent datée ne pouvait pas réellement répondre aux questions que nous nous posions alors. Surtout, à nouveau, se manifestait chez nous le fort sentiment de deux Algéries : celle que nous laissaient entrevoir certains de ces livres et celle dans laquelle nous nous retrouvions immergés

Autre solution, relevant déjà d'une démarche ethnologique même si alors je l'ignorais, aller se frotter au terrain. Pour nous, la connaissance de l'Algérie « réelle » passait par cette immersion (aussi relative fut-elle) et non par les discours que nous tenaient les « officiels » dans la presse ou à la TV. D'où une fringale de sorties et de déplacements. Certes, au début, ces virées relevaient du week-end classique du coopérant profitant des infrastructures hôtelières, les fameux « Pouillon » de la SONATOUR. Mais rapidement nous emprunterons des chemins de traverse, des pistes moins balisées... La 4L sera remplacée par une Lada puis quelque temps plus tard par un Toyota Land Cruiser. Ainsi, durant les trois années passées à Tolga, les Aures, les Nementcha, le Djebel Amour .... devenaient les terrains de nos sorties hebdomadaires et les vacances scolaires nous permettaient de nous enfoncer davantage vers le Sud (Touat, Gourara, Hoggar voire Niger)

Juin 1988 : Déçu de ne pas avoir vu aboutir ma demande de poste à Tamanrasset, je me résous –sur un « coup de tête »- à quitter l'Algérie. Destination : l'île de la Réunion et plus précisément le Lycée Professionnel de Saint-Benoit, sous-préfecture de la côte est de l'île. Mais le rideau est loin d'être tiré sur cette première époque algérienne. L'expérience qu'avait été pour moi ces six années passées dans une société et une culture autre m'avait tout à la fois séduit, désarçonné voire parfois irrité. Nombre de mes « certitudes » (y compris militantes) avaient été remises en cause lors de ce premier séjour. A la Réunion, durant deux ans (1983-1985), je repris le chemin de l'Université et tout naturellement c'est en licence d'ethnologie que je m'inscrivis. J'espérai trouver là quelques moyens théoriques pour mieux comprendre, mieux analyser cette expérience de l'altérité qui avait été la mienne. Mais ce premier séjour algérien me laissait un goût d'inachevé. Et ce manque avait un nom : l'Ahaggar. Je ne pouvais vraiment me résoudre aux quelques périples que j'avais alors effectués au cœur du Sahara.

**\* Tamanrasset (1985-1988)**

Aussi, quand j'appris qu'il m'était possible de repartir en tant qu'enseignant à Tamanrasset, ma décision fut vite prise. En septembre 1985, je me retrouvai en pays touareg. Un rêve se réalise. Volonté première : vivre à nouveau dans le Sud algérien mais aussi, et cela est nouveau pour moi, profiter de cette expérience pour me lancer dans un travail ethnologique. C'était là une décision qui n'avait rien d'évident. L'ethnologie n'était toujours pas en « odeur de sainteté » sur le territoire algérien et encore moins dans le cas d'un coopérant étranger ...<sup>7</sup> Fort heureusement l'expérience des six premières années m'avait enseigné la prudence ...

Je demeurai à Tamanrasset jusqu'en juin 1988. Là, j'appris à un peu mieux connaître cette zone du Sahara central et ses habitants. Mais l'ethnologie dans tout cela ?

Certes, mes deux années de cours à l'Université de la Réunion m'avaient initié à cette discipline et m'avaient donné le désir de m'investir dans cette voie. Cependant ma formation théorique restait encore bien insuffisante et je n'avais aucune idée précise de ce que je désirais faire en ce domaine ni de l'orientation à donner à une éventuelle recherche. Pour l'essentiel, je me contentais alors de cette chance qui m'était offerte : avoir la possibilité de vivre là, de pouvoir me déplacer dans cette région, de rencontrer les gens qui y vivaient et de partager quelque peu leur existence

Un autre élément jouait aussi son rôle : celui de l'appréhension du temps, celui de la durée. Bien des chercheurs ont noté combien – surtout lors des premières enquêtes – la hantise du temps qui passe amène souvent un déphasage entre l'ethnologue et la population qui est censée être son objet d'étude. La durée généralement limitée des missions, conjuguée aux impératifs qu'impose de fait une recherche universitaire, l'obligation d'obtenir (de ramener ?) des résultats sont des éléments de première importance. D'où cette fréquente hantise du temps perdu qui amène parfois à quelque peu « brusquer » ceux qui, loin de ces types d'impératifs, se contentent somme toute de vivre selon leur temporalité propre, généralement bien différente de nos propres obligations et désirs. Or, durant ces trois années passées dans l'Ahaggar, j'échappai à ce type de contraintes et ce pour deux raisons principales. Je n'étais engagé dans aucune recherche de type universitaire et ne subissais donc aucune exigence de

---

<sup>7</sup> : Sur ce point, voir également le témoignage de Pelligra (1998) qui profita de son temps de coopération pour entamer un travail de recherche sur un groupe nomade de la région de Touggourt



« rendement ». D'autre part, j'envisageais alors mon séjour dans l'Ahaggar sur une longue durée <sup>8</sup>

Enfin, un autre point d'importance intervint aussi dans la manière de conduire mon travail de terrain. A l'époque où je me trouvais à Tamanrasset, en tant que professeur-coopérant, toute recherche ethnologique (et d'une manière plus générale toute recherche en sciences humaines), surtout dans les régions berbérophones comme l'Ahaggar, était de fait interdite par les autorités algériennes. Quiconque a connu le régime algérien d'avant 1988 sait combien y étaient vives la surveillance policière, la suspicion et la délation plus ou moins intéressée. Aussi il était hors de question pour moi d'apparaître en plus de mon statut d'enseignant comme un apprenti-ethnologue ... au risque de voir rapidement écourté mon séjour. Dès lors nombre de terrains devenaient minés, certaines pratiques interdites ... et je me vis obligé de me comporter en chercheur masqué, de pratiquer une ethnologie de contrebande. C'est dire aussi que la démarche alors adoptée réduisait considérablement mon champ d'investigation. Je me cantonnais donc pour l'essentiel aux seules interrogations que me proposaient en quelque sorte les événements et situations. Ainsi mon travail sur l'évolution de l'habitat nomade trouva-t-il son point de départ dans le fait que j'assistais un jour de mars 1986, dans un village de l'Atakor, à la construction d'une hutte. De plus et surtout, ce climat de suspicion ne mettait pas seulement en cause ma seule personne mais pesait également sur les Touaregs qui acceptaient de me recevoir. Apparaître comme quelqu'un qui enquête sur les généalogies ou la transmission des biens et du pouvoir par exemple était une activité qui m'était de fait interdite.

### **L'ethnologie interdite...**

La disgrâce solennelle de l'ethnologie en Algérie a été officialisée lors du XXIV<sup>e</sup> congrès international de sociologie, tenu à Alger en mars 1974 <sup>9</sup>. Décrétée comme intrinsèquement liée au projet colonial et, autre face de la même médaille, en accointance idéologique avec les revendications dites berbéristes, l'ethnologie n'avait désormais plus droit de cité dans l'Algérie

---

<sup>8</sup> : En fait, en avril 1998, on nous informa de la décision des autorités algériennes de ne pas renouveler nos contrats des coopérants malgré les assurances contraires fournies un mois auparavant par le service culturel de l'Ambassade de France qui se trouva ainsi placé devant le fait accompli.

<sup>9</sup> : Voir Mammeri 1989 et Moussaoui 2005

nouvelle. Le pays devait se tourner vers l'avenir, entrer dans une phase de développement à tout va, faire éclore une société plus juste et plus solidaire... Et l'ethnologie, outre les deux reproches majeurs plus haut énoncés, était alors présentée comme une discipline rétrograde dont les thèmes majeurs ou, du moins, considérés comme tels par ses détracteurs (ethnie, tribu, croyances populaires ...), relèvent d'une époque révolue et sont considérés comme une véritable entrave pour penser le présent et l'avenir de la nouvelle société qui était alors censée se mettre en place. Les raisons de cette condamnation sont parfaitement énoncées dans le discours d'ouverture du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique :

« L'ethnologie a participé totalement du système colonial, dont elle est la création et dont elle a accepté les présupposés. Elle tenait même lieu à la limite d'idéologie à ce système /.../ La décolonisation a des aspects scientifiques. Le rejet de l'ethnologie comme discipline d'étude propre aux pays en voie de développement en est un. /... / Comme méthode et comme idéologie elle a développé une logique et par là-même elle constitue un danger scientifique, un écran idéologique entre la réalité sociale des pays du tiers-monde et ceux qui veulent les étudier. » (*in* Bougchiche 1998, p. 68)

Point important : cette condamnation sans appel de l'ethnologie n'était pas (ou pas seulement) l'œuvre de bureaucrates étatiques soucieux de l'unité de la nation puisque, comme le note justement Abderhamane Moussaoui, « c'est paradoxalement à l'instigation d'universitaires de gauche et par décision d'un ministre communiste que l'anathème de science coloniale fut collé à la discipline de l'anthropologie sciemment assimilée à l'ethnologie coloniale » (2005 : 269).

Ce réquisitoire se fondait aussi sur l'air du temps (idéologique) de cette période. Présenter l'ethnologie comme l'auxiliaire privilégié du colonialisme était alors devenue monnaie courante des deux côtés de la Méditerranée. Exemple parmi bien d'autres : le livre de Gérard Leclerc intitulé « *Anthropologie et colonialisme* » paraît en 1972. Sur sa couverture figure cette phrase sans appel : « Avant de s'attaquer au corps des peuples, on s'attaque à leur âme »<sup>10</sup>. Pour revenir au cas algérien, on peut légitimement se demander, dans un tel contexte,

---

<sup>10</sup> : Quelques années plus tard, d'autres ouvrages bien moins caricaturaux s'interrogeront sur les rapports (complexes) existant entre sciences sociales et colonialisme. Voir notamment *Le mal de voir* (1976), *Sciences de l'homme et conquête coloniale* (Nordman et Raison 1980) et *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation* (Vatin 1984).

quel rôle a pu jouer l'ouvrage co-signé par deux universitaires coopérants, Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin. Pour ma part, je crains que ce livre intitulé « *L'Algérie des anthropologues* », abondamment diffusé en Algérie à l'époque, n'ait *volens nolens* participé de fait au procès alors intenté à l'ethnologie. A contrario, cet ouvrage, par son caractère anthologique, par ses longs extraits des travaux des « érudits coloniaux », a aussi constitué pour moi une première base de données bibliographiques. Données que je n'exploiterai que quelques années plus tard, lors de mon retour sur le territoire français, car en 1977-1983, dans ma situation, il était impossible de consulter en Algérie les travaux de Hanoteau et Letourneux, de Daumas, de Rinn, de Maunier ... D'autres raisons pourraient être convoquées pour expliquer ce rejet de l'ethnologie. Le rapport parfois (trop ?) étroit entre cette discipline et les études berbères a certainement joué un rôle non négligeable comme le note Salem Chaker dans sa contribution au présent volume. Mais il est aussi évident que le travail ethnologique avec ce qu'il implique de travail de terrain, d'enquête au plus près des acteurs dans leur vécu quotidien n'était pas – c'est le moins qu'on puisse dire – une activité légitime dans l'Algérie de l'époque. Et ce encore plus s'il était conduit par des étrangers... Or, c'est quand l'enquête ethnologique se veut avant tout production de données à partir du terrain, au plus près des acteurs locaux qu'elle devient dangereuse car susceptible de faire voler en éclats les vastes reconstitutions théoriques et les grands discours qui régnaient alors en maîtres.

Le paradigme développementaliste et la construction d'un état-nation sur le modèle jacobin sont longtemps demeurés l'alpha et l'omega de toute recherche en sciences sociales en Algérie. Dans ce cadre, les objets supposés réservés à l'ethnologie sont présentés comme des archaïsmes par un très grand nombre de chercheurs qui se retrouvent par là même en communion idéologique avec les pouvoirs en place <sup>11</sup>. A cet égard, le refus d'utiliser le terme de « tribu » tout comme les attaques en règle contre le travail d'Ernest Gellner sont révélateurs du contexte idéologique régnant alors. Ainsi, dans un article paru dans la revue *Libyca*, aucune place n'était laissé au débat : « De nos jours, les systèmes segmentaires ont disparu ou sont en train de se transformer. Les Etats nationaux englobent les sociétés tribales d'antan » (Rezig 1982-83, p. 246) <sup>12</sup>

---

<sup>11</sup> : Pour la Tunisie, on pourra à ce propos se reporter à Zgal 1991.

<sup>12</sup> : Concernant l'accueil réservé à la théorie segmentaire d'Ernest Gellner, F. Pouillon note, à juste titre, qu' « on assista à un tir de barrage à peu près généralisé qui consiste à la disqualifier comme système interprétatif pertinent sur ce terrain d'application » et que c'est « un véritable front du refus qui se mit en place. Car on touchait là à une zone sensible, où

## **Et aujourd'hui ?**

En juin 1988, je quittais donc l'Algérie et retrouvais mon poste de professeur au Lycée Professionnel de Saint-Benoit à la Réunion. Mais, jusqu'en 1993, je suis reparti tous les ans dans le Sahara pour des séjours de deux à trois mois. Pour les raisons précédemment évoquées, ce travail ethnologique n'allait pas de soi. Mais je bénéficiais cependant d'un avantage considérable : mes années passées à Tamanrasset m'avait permis de m'initier aux « us et coutumes » propres à la société Kel-Ahaggar. Elles m'avaient permis de vivre en contact étroit avec ceux qui, souvent devenus des amis, étaient désormais mes interlocuteurs privilégiés lors de mes enquêtes de terrain. Un DEA puis un doctorat soutenu en 1995 vinrent clore cette période <sup>13</sup>. En 1998, j'étais nommé Maître de Conférence en ethnologie à l'Université Paul Valéry - Montpellier 3 et une nouvelle séquence s'ouvrait alors pour moi.

Si je me suis passionné pour l'ethnologie et si je suis aujourd'hui enseignant chercheur, c'est à cette société algérienne que j'ai découverte durant mes neuf années de coopération que je le dois.

L'Algérie d'aujourd'hui n'est plus la même bien sûr que celle que nous parcourions au volant de nos 4L. L'Algérie d'aujourd'hui je la redécouvre lors de missions universitaires où ... l'on me demande d'assurer des cours d'anthropologie ... Dans l'Algérie d'aujourd'hui on réédite (souvent sans aucune mise en perspective critique) des textes de Doutté, Hanoteau et Letourneux ... L'Algérie d'aujourd'hui, par l'intermédiaire du programme *Erasmus Mundus - Averroes*, envoie des doctorants en ethnologie à l'Université Montpellier 3... L'Algérie d'aujourd'hui s'est récemment dotée d'une école doctorale ... en anthropologie... Alors il m'arrive parfois de penser que, malgré le temps perdu, tout est encore jouable.

## **Références bibliographiques**

BELLIL, R., 1985, « La domestication du savoir sur la société : remarques sur la sociologie en Algérie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXIV, pp. 505-532.

---

était en cause la définition (et la cohésion) du tissu social, et l'identité même de la nation » (2005, p. 14 et 16)

<sup>13</sup> : Cette thèse de 3<sup>e</sup> cycle, sous la direction du Professeur Paul Ottino, a été publiée en 1998 aux éditions Karthala sous le titre « *Les Touaregs de l'Ahaggar. Parenté et résidence chez les Dag-Ghâli.* »

BOUGCHICHE, L., 1998, « Des *isefra* de Si Mohand aux dits de cheikh Mohand ou la passion de Mouloud Mammeri pour l'anthropologie », *Awal*, 18, pp. 63-80.

Cahiers Jussieu 2 / Université Paris VII., 1976, *Le mal de voir*, Paris, UGE 10/18.

FAVRET-SAADA, J., 2005, *Algérie 1962-1964 – Essais d'anthropologie politique*, Paris, Bouchène.

LECLERC, G., 1972, *Anthropologie et colonialisme*, Paris, Fayard.

LUCAS, Ph. et VATIN, J-C., 1975, *L'Algérie des anthropologues*, Paris, Francois Maspero.

MAMMERI, M., 1989, « Une expérience de recherche anthropologique en Algérie », *Awal*, 5, pp. 15-23.

MOUSSAOUI, A., 2005, « La pratique de l'anthropologie en Algérie » in D. Albera et M. Tozy (eds), *La Méditerranée des anthropologues*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 269-295.

NORDMAN, D., et RAISON, J-P., (eds), 1980, *Sciences de l'homme et conquête coloniale*, Paris, Presses de l'ENS.

PANDOLFI, P., 1998. *Les Touaregs de l'Ahaggar. Parenté et résidence chez les Dag-Ghâli*, Paris, Karthala.

PELLIGRA, D., 1998, *Errances bédouines*, Paris, Editions de l'Aube.

POUILLON, F., 2005. « La société segmentaire et ses ennemis : Note sur un moment des sciences sociales au Maghreb », *Prologues*, 32, pp. 14-23.

RACHIK, H., (ed), 2005, *Le Maghreb dans les débats anthropologiques*, Casablanca, Prologues n°32.

REZIG, I., 1982-1983, « L'organisation segmentaire lignagière : mirage anthropologique ou réalité vécue ? », *Libyca*, XXX-XXXI, pp.223-247.

SEMI, A., 2001, « L'émergence d'un champ scientifique. L'ethnosociologie et la sociologie en Tunisie (1881-1970) », *Gradhiva*, 29, pp. 42-57.

SIMON, C., 2009, *Algérie, les années pieds-rouges*, Paris, La Découverte.

VATIN, J-C., (ed.), 1984, *Connaissances du Maghreb – Sciences sociales et colonisation*, Paris, CNRS.

ZGHAL, A., 1991, « La société civile et la transition vers le multipartisme » *in* M. Camau (ed.), *Changements politiques au Maghreb*, Paris, CNRS.